## Questions au Feuilleton

pas de données dignes de confiance en ce qui concerne le 30 avril 1970.

2. a) Vous trouverez ci-après le nombre de titulaires qui occupent les postes susmentionnés et dont le traitement annuel est supérieur à \$27,500. b) Nous ne disposons pas de données dignes de confiance en ce qui concerne le 30 avril 1970.

Groupe	Niveau	Ministère	Nombre de postes classifiés <sup>(1,2)</sup>	Nombre de titulaires don le traitement annuel est supérieur à \$27,500 <sup>(3)</sup>
ES	4	AGR	22	14
		CC	12	7
		MDC	5	1
		CCT	8	9
		EC	22	16
		ASC	ī	
		EMR	21	14
		ONE	6	8
		Fin	48	35
		AEIE	3	
		AIN	9	6
		ACDI		2
		INC	1	1
		1&C	13	14
		Trav	5	4
		M&I	18	14
		TC	8	7
		MEST	1	
		SBSC	20	15
		BCP	5	5
		PO		1
		CFP		1
		EER	16	12 2 1
		SE	4	2
		MSG	2	1
		SC	65	57
		C Tar	3	2
		CT	24	6
		MAU	21	9
		CAC	2	1

NOTA: Voir aussi les annexes 1 et 2 jointes à la réponse n° 216, déposée aujourd'hui.

## Question n° 277—M. Orlikow:

- 1. Combien de postes de niveau SX-1 y avait-il dans chaque ministère le a) 30 avril 1975, b) 30 avril 1970?
- 2. Combien de titulaires touchant plus de \$27,500 par an occupaient, dans chaque ministère, des postes autorisés dans cette catégorie de fonctions le *a*) 30 avril 1975, *b*) 30 avril 1970?

L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor): 1. a) Vous trouverez ci-après le nombre de postes<sup>(1)</sup> SX-1 classifiés par ministère au 31 mars 1975. b) Nous ne disposons pas de données dignes de confiance en ce qui concerne le 30 avril 1970.

2. a) Vous trouverez ci-après le nombre de titulaires qui occupent les postes susmentionnés et dont le traitement annuel est supérieur à \$27,500. b) Nous ne disposons pas de données dignes de confiance en ce qui concerne le 30 avril 1970.

Groupe	Niveau	Ministère	Nombre de postes classifiés <sup>(1, 4)</sup>	Nombre de titulaires dont le traitement annuel est supérieur à \$27,500 <sup>(3)</sup>
SX	01	AGR	9	9
		AP	1	1
		BAG		1
		RC-DA	13	17
[M. Andr	as.]			

Groupe	Niveau	Ministère	Nombre de postes classifiés <sup>(1, 4)</sup>	Nombre de titulaires dont le traitement annuel est supérieur à \$27,500 <sup>(3)</sup>
		CC	20	16
		BDGE	1	1
		CLO	2	2
		MDC	19	16
		CCT	12	8
		DN	34	15
		EC	36	27
		MTP	22	21
		ASC	42	36
		AAC	8 5	7
		EMR ONE	4	5 4
		AE	4	3
		Fin	3	4
		RGG	1	i
		AIN	33	35
		ACDI	16	19
		INC	4	5
		1&C	46	39
		Jus	1	1
		Trav	5	8
		M&I	32	25
		TC	45	52
		MEST	13	10
		CCN	5	7
		SBSC	36	28
		MNC CNLC	2	1
		BCP	13	11
		SCP	6	5
		PO	24	20
		CFP	13	9
		EER	12	14
		CRTC	3	3
		SE	14	15
		MSG	5	4
		SC	9	12
		RC-I	16	13
		CT	45	39
		MAU	12	12
		CAC	19	17

NOTA: Voir aussi les annexes 1 et 2 jointes à la réponse n° 216 déposée aujourd'hui.

## Question nº 278—M. Orlikow:

- 1. Combien de postes de niveau SX-2 y avait-il dans chaque ministère le a) 30 avril 1975, b) 30 avril 1970?
- 2. Combien de titulaires touchant plus de \$27,500 par an occupaient, dans chaque ministère, des postes autorisés dans cette catégorie de fonctions le a) 30 avril 1975, b) 30 avril 1970?

L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor):
1. a) Vous trouverez ci-après le nombre de postes<sup>(1)</sup> SX-2 classifiés par ministère au 31 mars 1975. b) Nous ne disposons pas de données dignes de confiance en ce qui concerne le 30 avril 1970.

2. a) Vous trouverez ci-après le nombre de titulaires qui occupent les postes susmentionnés et dont le traitement annuel est supérieur à \$27,500. b) Nous ne disposons pas de données dignes de confiance en ce qui concerne le 30 avril 1970.

				Nombre de titulaires dont le traitement
Groupe	Niveau	Niveau Ministère	Nombre de postes classifiés <sup>(1,2)</sup>	annuel est supérieur à \$27,500 <sup>(3)</sup>
SX	02	AGR	8	7
		AP	1	1